



Communiqué

Réunion des Ministres des Finances et des Gouverneurs de Banques centrales des pays du G20,

Busan, République de Corée, 5 juin 2010

1. Nous, Ministres des Finances et Gouverneurs de Banques centrales des pays du G20, nous sommes rencontrés à un moment crucial pour sécuriser fermement la reprise mondiale et répondre aux défis économiques et aux risques actuels.

2. L'économie mondiale continue de se rétablir plus rapidement que prévu, à un rythme cependant inégal selon les pays et les régions. Toutefois, la volatilité récente des marchés financiers nous rappelle que d'importants défis demeurent et souligne l'importance de la coopération internationale. La réponse forte de politique économique que le G20 a apporté à la crise a joué un rôle central dans le rétablissement de la croissance ; nous sommes prêts à sécuriser la reprise et à renforcer les perspectives de croissance et d'emploi. Nous saluons les actions déterminées prises par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI. Nous maintiendrons une coordination étroite de nos politiques économiques. Les événements récents soulignent l'importance de la soutenabilité des finances publiques et la nécessité pour nos pays de mettre en place des mesures crédibles, favorables à la croissance, pour assurer la soutenabilité budgétaire, de manière différenciée et adaptée aux circonstances de chaque pays. Les pays qui font face à de sérieuses difficultés budgétaires doivent accélérer le rythme de la consolidation. Nous saluons les annonces récemment faites par certains pays de réduction de leurs déficits en 2010 et de renforcement de leurs cadres et institutions budgétaires. Dans le respect de leurs capacités, les pays accroîtront les sources internes de croissance, tout en maintenant la stabilité macroéconomique. Cela aidera à sécuriser la reprise en cours. En outre, les réformes structurelles, les politiques de développement, en particulier celles soutenant les pays les plus pauvres, et les efforts en cours visant à s'abstenir d'ériger des barrières commerciales et à l'investissement et à résister aux mesures protectionnistes sont nécessaires. La politique monétaire continuera à être appropriée pour atteindre la stabilité des prix et contribuer ainsi à la reprise.

3. Le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée est un mécanisme clé grâce auquel nous travaillerons ensemble pour traiter les défis immédiats consistant à soutenir la reprise mondiale et à atteindre les objectifs communs de moyen terme que nous avons fixés pour ce Cadre. Afin de faire progresser sa mise en œuvre, nous avons examiné les scénarios alternatifs de politique économique que nous a présentés le FMI, avec la contribution de l'OCDE, de l'OIT et d'autres organisations internationales, ainsi que le rapport intermédiaire de la Banque mondiale, tous deux préparés en conformité avec les orientations que nous avons fournies en avril. Sur la base de ces rapports, nous avons réalisé un processus d'évaluation mutuelle consultatif et développé une série d'options de politique économique pour parvenir à une croissance plus forte, plus durable et plus équilibrée. Nous présenterons ces options à nos Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de leur Sommet de Juin 2010 à Toronto. Pour continuer de progresser avec succès dans la mise en œuvre du Cadre, nous allons affiner, d'ici au Sommet de Séoul, notre processus d'évaluation mutuelle consultatif et dirigé par nos pays, ainsi que le calendrier de nos travaux.

4. En nous appuyant sur les progrès réalisés jusqu'ici, nous nous sommes engagés à intensifier nos efforts et à accélérer le rétablissement du secteur financier et la réforme de la régulation financière. Pour cela:

- Nous sommes convenus que de nouveaux progrès en matière de rétablissement du secteur financier sont essentiels pour la reprise économique mondiale. Cela nécessite une plus grande transparence et la poursuite du renforcement des bilans bancaires ainsi qu'une meilleure gouvernance des entreprises financières.
- Nous nous sommes engagés à parvenir rapidement à un accord sur le renforcement des normes de capital et de liquidité qui sont au cœur de notre programme de réforme et, à cet égard, à soutenir pleinement les travaux du Comité de Bâle sur la supervision bancaire et les inviter à proposer des règles internationalement agréées pour améliorer tant la quantité que la qualité du capital des banques et pour décourager les excès dans les effets de levier et les prises de risque d'ici au Sommet de Novembre 2010 à Séoul. Il est essentiel que nos organismes de régulation bancaire développent des règles de capital et de liquidité d'une rigueur suffisante pour permettre à nos entreprises financières de supporter à l'avenir de futurs chocs dans le système financier mondial. Comme nous en sommes convenus, ces règles seront mises en œuvre progressivement en fonction de l'amélioration des conditions financières et de l'assurance de la reprise économique, avec l'objectif d'une mise en œuvre d'ici fin 2012. Nous saluons les progrès sur les études d'impact quantitatives et macro-économiques qui éclaireront le travail de calibration et les modalités de la mise en œuvre, respectivement. Nous nous engageons à agir ensemble de manière transparente et coordonnée quant à l'application nationale des règles convenues. La mise en œuvre de ces nouvelles règles devrait être complétée par une supervision stricte.
- Nous avons souligné la nécessité de réduire l'aléa moral associé aux institutions financières d'importance systémique et avons réaffirmé notre engagement à développer des instruments de résolution et des cadres efficaces pour toutes les institutions financières sur la base de principes internationalement agréés. Nous attendons le rapport intermédiaire du FSB pour le Sommet de Toronto.
- Nous sommes convenus que le secteur financier devrait contribuer de manière juste et substantielle à la couverture des charges liées aux interventions publiques permettant de restaurer le système bancaire ou pour financer des résolutions. À cette fin, tout en reconnaissant qu'il existe un ensemble d'instruments possibles, nous sommes convenus d'élaborer des principes reflétant la nécessité de protéger les contribuables, de réduire les risques du système financier, de protéger les flux de crédit dans les bonnes et les mauvaises périodes, en tenant compte des circonstances et des options de chaque pays, ainsi qu'en favorisant des conditions de concurrence équitables. Le FMI remettra son rapport final au Sommet de Toronto.
- Nous nous sommes engagés à accélérer la mise en œuvre de mesures vigoureuses pour améliorer la transparence, la régulation et la supervision des *hedge funds*, des agences de notation, des pratiques de rémunération et des dérivés de gré à gré d'une manière cohérente au niveau international et non discriminatoire. Nous avons appelé le FSB à examiner la mise en œuvre nationale et régionale des décisions dans ces domaines et à promouvoir la cohésion mondiale des mesures adoptées. Nous nous sommes également engagés à améliorer le fonctionnement et la transparence des marchés de matières premières.
- Nous avons exprimé l'importance que nous accordons à la réalisation d'un ensemble unique de normes comptables internationales de haute qualité, et avons exhorté l'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board à redoubler d'efforts à cette fin.

Nous avons encouragé l'International Accounting Standards Board à améliorer encore l'implication des parties prenantes.

- Nous avons réaffirmé notre engagement en faveur de l'évaluation internationale et de l'examen par les pairs parmi les membres du FSB. Nous nous sommes également engagés à nouveau à appliquer des mesures et des mécanismes permettant de traiter la question des juridictions non coopératives et d'assurer le respect des règles, y compris en apportant une assistance technique. Nous avons salué le rapport du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'information fiscales, les progrès du processus d'examen par les pairs et l'élaboration d'un mécanisme multilatéral pour l'échange d'information ouvert à tous les pays. Nous soutenons pleinement le travail du Groupe d'action financière dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et la mise à jour régulière d'une liste publique des juridictions présentant des déficiences stratégiques. Nous avons salué la mise en œuvre du processus d'évaluation du FSB sur le respect par tous les territoires des normes d'échange d'informations prudentielles et des normes de coopération internationale.
- Nous avons reconnu la nécessité de travailler ensemble pour favoriser l'application généralisée des principes généraux de probité, d'intégrité et de transparence dans la conduite des affaires internationales et de la finance.

5. Nous avons salué l'accord sur la réforme de la voix et de la représentation à la Banque mondiale visant à accroître les droits de vote des pays en développement et en transition de 3,13 %. Nous nous engageons à continuer à progresser à terme vers des droits de vote équitables, tout en protégeant les pays pauvres les plus petits, en arrivant à une formule dynamique qui reflète en premier lieu l'évolution du poids économique des pays et la mission de développement de la Banque mondiale. Nous nous sommes engagés à œuvrer à une reconstitution ambitieuse de l'AID 16 et du Fonds africain de Développement. Nous avons aussi salué les accords obtenus en faveur d'augmentations de capital substantielles et de réformes institutionnelles à la Banque mondiale, à la Banque interaméricaine de développement, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et à la Banque africaine de développement.

6. Nous avons appelé à une accélération des travaux importants qui sont encore nécessaires pour que le FMI achève la réforme des quotes-parts d'ici au sommet de Séoul et en parallèle opère les autres réformes de la gouvernance, conformément aux engagements pris à Pittsburgh. Nous avons souligné notre détermination à assurer que le FMI dispose des ressources nécessaires pour qu'il puisse jouer son rôle important dans l'économie mondiale. Nous avons réaffirmé l'urgence de la mise en œuvre de l'accord d'avril 2008 sur la réforme des quotes-parts et de la représentation au FMI. Nous exhortons tous les pays participants à mettre en œuvre rapidement les Nouveaux accords d'emprunt (NAE) étendus.

7. Nous avons appelé à des progrès dans les travaux sur les filets de sécurité financière et reconnu la nécessité d'efforts nationaux, régionaux et multilatéraux pour faire face à la volatilité des flux internationaux de capitaux et prévenir la contagion des crises, comme en témoignent les événements récents, et sommes convenus d'explorer les options permettant d'améliorer les filets de sécurité financière globaux, fondés sur des incitations saines. Conformément à cet effort, nous avons demandé au FMI de progresser rapidement dans la revue de ses instruments de prêt, en vue de les développer et de les améliorer, en tant que de besoin.

8. Nous avons salué les progrès importants réalisés sur l'inclusion financière avec le développement de Principes pour l'inclusion financière innovante et le bilan des meilleures pratiques en matière de financement des PME. Nous demandons aux organismes internationaux producteurs de normes

concernés à examiner comment ils peuvent contribuer à encourager l'inclusion financière, dans le respect de leurs mandats respectifs. Nous attendons des réalisations tangibles sur l'inclusion financière au Sommet de Toronto, y compris le lancement du Challenge sur le financement des PME. Reconnaissant l'importance de l'agriculture pour la croissance, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, nous avons salué le lancement du Programme pour l'Agriculture mondiale et la Sécurité Alimentaire et attendons de nouvelles contributions volontaires pour le fonds. Nous avons réaffirmé notre soutien à l'annulation complète des dettes d'Haïti envers les IFI. Nous attendons la mise en œuvre de cette annulation.

9. Nous avons salué les stratégies et calendriers fournis par de nombreux membres du G20 en vue de la rationalisation et de l'élimination progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation. Nous discutons du rapport final présenté par l'AIE, l'OPEP, l'OCDE et la Banque mondiale sur l'analyse de la portée des subventions à l'énergie et les suggestions pour la mise en œuvre de l'engagement de Pittsburgh.

10. Nous sommes convenus de nous réunir à nouveau les 22-23 Octobre 2010 à Gyeongju, en République de Corée, dans la perspective du Sommet de Novembre 2010 à Séoul.